



Rapport sur l'empreinte carbone

des portefeuilles d'actions Bâtirente au 31 décembre 2021

À titre de signataire de l'Engagement de Montréal sur le carbone, Bâtirente juge qu'il est de son devoir envers ses membres et envers la société de mesurer son exposition au risque carbone et de considérer les diverses façons de mitiger ces risques, voire de miser sur les nouvelles opportunités d'investissement.

Mesurer l'empreinte carbone

Bâtirente mesure l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions en date du 31 décembre depuis 2015. Ainsi, pour chacune des sociétés dont nous détenons des actions directement ou par l'intermédiaire d'un fonds externe, nous avons eu recours aux émissions de gaz à effet de serre (GES) exprimées en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (ou t.éq.CO₂) par million de dollars de ventes.

Les émissions mesurées comprennent les émissions directes dites de type 1, dont les sources sont dans le périmètre de l'entreprise (par ex. : les processus de transformation, les installations, les usines, etc.) et indirectes de type 2 (par ex. : les émissions générées par des tiers pour produire l'électricité utilisée par l'entreprise). Les émissions de type 3, c'est-à-dire celles attribuables à la consommation des produits ou services de l'entreprise en aval dans la chaîne de valeur (p. ex. : les émissions générées par la combustion d'essence raffinée par les automobiles), n'ont pas été mesurées.

Les données des émissions ont été compilées par notre partenaire en investissement responsable, AEquo, Services d'engagement actionnarial, à partir de l'interface fournie par MSCI.

Afin de pouvoir comparer l'empreinte des portefeuilles, nous avons normalisé les émissions annuelles sur la valeur des ventes de l'entreprise. L'intensité carbone de nos portefeuilles est ainsi mesurée par unité de 1 M\$ CA de ventes. Cette intensité se calcule de la façon suivante :

$$\text{Intensité carbone d'un portefeuille} = \frac{\text{Somme des émissions attribuables au portefeuille (t.éq.CO}_2\text{)}}{\text{Somme des ventes des sociétés en portefeuille (1 M\$)}}$$

$$\text{Empreinte attribuable au portefeuille} = \sum [\text{Poids de la C}^{\text{ie}} \text{ dans le portefeuille} \times \frac{\text{Émissions totales C}^{\text{ie}}}{\text{Valeur des ventes des sociétés détenues}}]$$

Profil des actifs des Fonds Bâtirente

Le **Tableau 1** illustre le poids de la composante « Actions » des actifs des Fonds Bâtirente et leur évolution au cours des quatre années couvertes par ce rapport. Ainsi, on constatera que la proportion des actifs des Fonds Bâtirente dont l'empreinte carbone est mesurée, d'année en année, est en constante progression.

Tableau 1 : Profil des actifs des Fonds Bâtirente¹

	2021	2020	2019	2018
Actifs totaux	949 900 000 \$	781 600 000 \$	730 300 000 \$	630 800 000 \$
Actions totales	556 500 000 \$	435 000 000 \$	398 600 000 \$	332 300 000 \$
Poids des actions	58,6 %	55,7 %	54,6 %	52,7 %

¹ À l'exclusion des certificats de placement garantis détenus par les membres

Les actions totales sont réparties entre divers marchés et dans divers mandats de gestion. Le **Tableau 2** représente le poids des allocations « Actions » dans ces divers marchés et mandats.

Tableau 2 : Poids des catégories d'actions dans les actions totales

	2021	2020	2019	2018
Actions mondiales	51,5 %	41,4 %	40,6 %	41,4 %
Actions canadiennes	15,0 %	17,6 %	18,1 %	14,8 %
Actions mondiales à faible capitalisation	16,7 %	23,7 %	22,5 %	25,2 %
Actions à faible volatilité	1,6 %	8,3 %	9,0 %	9,1 %
Immobilier et infrastructures cotés ESG	15,2 %	9,0 %	9,7 %	9,5 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Le **Tableau 3** présente une ventilation de l'intensité carbone de l'ensemble des actions des Fonds Bâtirente segmentée par catégorie, exprimée en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (ou t.éq.CO₂) par million de dollars de ventes.

Tableau 3 : Intensité carbone (t.éq.CO₂) / M\$ de ventes²

Catégories d'actions	2018-2021	2021		2020		2019		2018	
	Évolution	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence
Actions mondiales	-26 %	120,4	150,8	106,9	154,8	94,5	186,2	162,1	203,7
Actions canadiennes	-16 %	278,3	356,7	258,8	290,7	306,2	345,3	330,1	319,7
Actions mondiales à faible capitalisation	+10 %	66,7	164,7	64,5	134,3	53,5	143,4	60,8	156,0
Actions à faible volatilité (Revenu & Patrimonial)	-84 %	62,1	260,0	449,1	292,2	428,0	186,2	379,1	203,7
Immobilier et infrastructures cotés ESG	+91 %	204,5	244,7	97,9	120,6	83,6	119,4	107,1	102,5
Total	-16 %								

Le **Tableau 4** présente une ventilation de l'intensité carbone de l'ensemble des actions des Fonds Bâtirente segmentée par catégorie **et pondérée par le poids de la catégorie**, exprimée en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (ou t.éq.CO₂) par million de dollars de ventes.

Tableau 4 : Intensité carbone (t.éq.CO₂) / M\$ de ventes², pondérée par le poids de la catégorie

Catégories d'actions	2021		2020		2019		2018	
	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence
Actions mondiales	62,0	77,7	44,2	64,0	38,4	75,7	67,0	84,2
Actions canadiennes	41,7	53,5	45,6	51,2	55,5	62,6	48,8	47,3
Actions mondiales à faible capitalisation	11,1	27,5	15,2	31,8	12,0	32,2	15,4	39,4
Actions à faible volatilité (Revenu & Patrimonial)	1,0	4,2	37,6	24,4	38,6	16,8	34,4	18,5
Immobilier et infrastructures cotés ESG	31,1	37,2	8,8	10,9	8,1	11,6	10,2	9,8
Total	147,0	200,0	151,4	182,3	152,6	198,9	175,8	199,2
Ratio	73,5 %		83,1 %		76,7 %		88,3 %	

²Moyenne pondérée de l'intensité carbone (weighted average carbon intensity)

En 2021, l'intensité carbone de nos portefeuilles d'actions agrégés s'élevait à 147,0 tonnes équivalent CO₂ / M\$ de ventes, alors que l'intensité de l'indice de référence composite pondéré par les actifs alloués s'élevait à 200,0 tonnes équivalent CO₂ / M\$ de ventes. C'est dire que l'empreinte carbone des portefeuilles agrégés d'actions de Bâtirente se situait à 73,5 % de l'empreinte carbone des marchés de référence dans lesquels ces portefeuilles étaient investis.

L'analyse de ces données nous indique aussi qu'en 2021 :

- La contribution à l'empreinte carbone de nos quatre fonds d'actions (mondiales, faible capitalisation, canadiennes et faible volatilité) est largement inférieure à celle de leur portefeuille de référence (115,8 vs 162,9 ou 71,1 %).
- Les actions mondiales à faible volatilité ont connu une amélioration majeure de leur empreinte carbone. Une modification de la mission du Fonds a été apportée en ajoutant un aspect faible carbone au produit. Il est aussi à noter que la majorité de ce mandat a été intégré au Fonds Actions mondiales Multi.
- Le Fonds immobilier coté a été modifié avec l'ajout de titres d'infrastructures cotés ESG, présentant généralement une empreinte carbone élevée. Ainsi, l'empreinte carbone du Fonds a augmenté significativement. Cependant, le Fonds reste confortablement sous son indice de référence (204,5 vs 244,7).

Ce que ne mesure pas l'empreinte carbone

La mesure d'empreinte carbone ne révèle pas tout de l'impact climat d'un portefeuille d'actions de sociétés. En effet, pour en obtenir une vue complète, il faudrait aussi mesurer les contributions positives des sociétés à la réduction des GES. Par exemple, une compagnie donnée peut émettre des GES, mais produire une technologie qui permet à une autre industrie de considérablement réduire les siennes. Ces compagnies participent activement à la transition énergétique, mais leurs efforts ne sont pas pris en compte dans leur bilan propre. Toutefois, la réduction des gaz à effet de serre dans les compagnies utilisant leurs produits est enregistrée. En bref, on ne distingue pas la finalité des biens et services produits dans le calcul des émissions de GES.